

# Les fêtes sont annulées jusqu'à fin août



L'état d'urgence reste effectif à ce jour et les rassemblements de 10 personnes sont encore interdits dans l'espace public.

/PHOTOS C.D.

**N**ous entendons bien l'impatience de chacun de retrouver une vie normale et de profiter de l'été qui arrive avec sa cohorte de soirées festives, de traditions et de partage", s'adresse la mairie de Cabannes à ses administrés.

La situation étant incertaine à ce jour, la mairie souhaite en effet rester prudente car "le virus circule toujours. Dans notre région, des clusters continuent à être découverts dans notre environnement proche", ajoute-t-elle. L'état d'urgence reste donc effectif à ce jour et les rassemblements de 10 personnes sont encore interdits

dans l'espace public. Quant aux manifestations à venir, "elles peuvent être autorisées par dérogation du préfet et soumises à des protocoles de sécurité et de distanciation difficilement compatibles avec nos fêtes de village."

La maire de Cabannes, avec son équipe municipale, a donc pris la décision d'annuler les fêtes à Cabannes jusqu'au 31 août. "Je sais pouvoir compter sur la compréhension de tous et je vous assure que, dès que les conditions le permettront, nous nous retrouverons tous pour renouer les liens et fêter tous ensemble le retour à une

vie normale." En attendant ce jour, la maire veut rappeler que le port du masque et le respect des règles sanitaires en matière de distanciation, "sont les moyens les plus sûrs de vous protéger, vous et vos proches, et de lutter efficacement contre la propagation du virus. Je souhaite que notre seul civisme nous impose le port du masque chez nos commerçants et dans les services publics. C'est le sérieux de chacun qui, depuis le début de l'épidémie, nous a permis de maîtriser la diffusion du virus. Ne baissons pas les bras trop tôt. Je compte sur vous."

C.D.